

Sortie du nouveau catalogue UBO de formations des élus locaux (en partenariat avec l'AMF 29)

Le nouveau catalogue 2017 de formations des élus locaux est sorti ! (*Portage UBO en collaboration AMF 29, CDG 29, CNFPT*) Tout beau, tout nouveau : toutes les communes et EPCI finistériens vont être destinataires du nouveau catalogue de formations proposées aux élus , soit en modules (près de 40 propositions) ou à la carte (« sur mesure »), ou encore « à distance » (en toute liberté par internet avec codes d'accès). Il est déjà téléchargeable sur le site internet de l'UBO : [en cliquant ici](#) **Signalé : Information complémentaire visant la page 3 « la formation est un droit pour chaque élu » et concernant le DIF.** La CDC était annoncée de longue date comme collecteur direct des cotisations DIF des communes et EPCI. Merci de noter une toute dernière actualisation depuis l'impression du catalogue : une difficulté juridique empêchera ce collectage CDC direct. Il est désormais prévu via l'Agence de services et de paiement (ASP), laquelle le reversera à la CDC qui restera porteur du DIF. Voir explication complète sur le [statut de l'élu local AMF en page 23](#) (la mise en œuvre réelle du Droit individuel à la formation ne pourra donc intervenir au 1^{er} janvier 2017).